SAS CGR AUDIT

Audit, Conseil, Expertise

Mr Gilles Royer
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Diplômé de l'ESC de Montpellier

ASSOCIATION HORIZONS

Chemin du Larris
Avenue du 8 Mai 1945
91 150 ETAMPES

******

Exercice du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes annuels

ASSOCIATION HORIZONS

Siège social : Chemin du Larris
Avenue du 8 Mai
91 150 ETAMPES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HORIZONS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- dans la note « Faits caractéristiques – Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » de l'annexe des comptes annuels qui expose les modalités de première application du règlement ANC 2018-06 et ses incidences sur les comptes de votre association.

- dans la notes « Faits caractéristiques – Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 dans les comptes de votre association.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Faits caractéristiques – Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » expose le changement de méthodes comptables résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC n°2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de règlementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrites dans l'annexe concernant les subventions reçues et à recevoir, les fonds dédiés, la détermination des créances clients et les produits constatés d'avance sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 17 Mai 2021



SAS CGR AUDIT représentée par
Mr Gilles ROYER

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

HORIZONS

avenue du 8 Mai 1945
91150 ETAMPES

APE : 8559A Siret : 42826196000028

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Jégard Créatis

CREATIS EXPERTISE & CONSEIL
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de la région Paris-Ile-de-France

2 Bis rue des Coquelicots
91160 LONGJUMEAU

Tél. 01.69.10.19.40

Courriel. creatisidfs@creatisgroupe.com Web. http://www.creatisgroupe.com/

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	2 193	1 892	301	597
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	32 562	29 936	2 626	2 418
Autres immobilisations corporelles	148 172	127 687	20 485	13 002
Immobilisations financières				
Total I	**182 927**	**159 515**	**23 412**	**16 017**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	448		448	
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	123 020		123 020	104 801
Autres créances	219 007		219 007	114 208
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	269 587		269 587	207 985
Charges constatés d'avance	484		484	1 071
Total II	**612 546**		**612 546**	**428 066**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**795 473**	**159 515**	**635 958**	**444 083**

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	106 474	106 474
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	21 648	14 270
Réserves pour projets de l'entité	64 147	64 147
Report à nouveau	126 348	59 940
Excédent ou déficit de l'exercice	**44 868**	**73 786**
Situation nette (sous-total)	**363 486**	**318 618**
Subventions d'investissement		1 146
Total I	**363 486**	**319 764**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	29 426	22 400
Total II	**29 426**	**22 400**
PROVISIONS		
DETTES		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	17 640	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 912	14 824
Dettes fiscales et sociales	74 748	87 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 638	
Autres dettes	108	
Produits constatés d'avance	128 000	
Total IV	**243 046**	**101 919**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**635 958**	**444 083**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	225 406	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	502 283	532 947
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	157 732	143 001
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	30 760	10 397
Utilisation des fonds dédiés	12 974	
Autres produits	82	246
Total I	**703 832**	**686 591**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	132 245	122 625
Impôts, taxes et versements assimilés	11 550	11 780
Salaires et traitements	361 880	333 496
Charges sociales	115 854	117 548
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 221	10 637
Reports en fonds dédiés	20 000	
Autres charges	474	447
Total II	**652 225**	**596 532**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**51 607**	**90 058**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	541	1 269
Total III	**541**	**1 269**
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**541**	**1 269**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**52 148**	**91 327**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	171	3 754
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 146	2 500
Total V	**1 317**	**6 254**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	8 596	26 083
Total VI	**8 596**	**26 083**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-7 279**	**-19 829**
Report des ressources non utilisées (IX)		10 788
Engagements à réaliser (X)		8 500
Total des produits (I+III+V+IX)	**705 690**	**704 902**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	**660 821**	**631 116**
EXCEDENT OU DEFICIT	**44 868**	**73 786**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	12 000	66 000
Bénévolat	4 560	5 380
Total	**16 560**	**71 380**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	12 000	66 000
Personnel bénévole	4 560	5 380
Total	**16 560**	**71 380**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HORIZONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 635 958 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 44 868 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2021 par les dirigeants de l'association.

Présentation de l'association

L'association se fixe comme but la formation de personnes peu ou non qualifiés (salariés, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, ...), la mise en place d'actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances et la mise en œuvre de tout autre dispositif contribuant à l'insertion sociale et professionnelle ou au maintien dans l'emploi.

Par ailleurs, elle propose des activités dans le domaine de l'éducation populaire permettant de contribuer à la démocratisation des savoirs et de la culture, de promotion des savoirs populaires, d'émancipation individuelle et collective, de formation du citoyen et pour se faire, s'applique à mettre en œuvre une pédagogie favorisant notamment l'expression, la participation, la créativité, la prise de responsabilité, la solidarité, l'épanouissement, ...

L'Association devra mener toutes actions servant ces buts et destinés à servir ces objectifs y compris chantiers école, d'insertion ou autre activité d'utilité sociale dans la limite des textes applicables de la convention collective

L'Association pourra conseiller, et favoriser l'action d'organismes ayant les mêmes objectifs.

Objectifs généraux :
- Accompagner les personnes peu ou non qualifiées via la formation
- Favoriser le retour à l'emploi ou le maintien dans l'emploi à travers des formations adaptées
- Contribuer à l'insertion sociale des personnes isolées à travers des formations adaptées

Formations menées :
- axées sur des métiers :
  . secteur sanitaire et social
  . secteur collectivité
  . sécurité des biens et personnes
  . manutention et magasinage
  . secrétariat, bureautique
- axées sur des capacités transversales :
  . mentales et apprentissages de base
  . d'orientation et d'insertion
  . comportementales et relationnelles

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Certifications et référencements
- Certificat de Qualification Professionnelle des Organisme de formation n°13 12 AP 294 délivré par l'OPQF -ISQ : Spécialité Service à la personne et à la collectivité et Spécialité Actions et Dispositifs d'insertion
- Labellisation par les Branches Professionnelles des salariés du Particulier Employeur et des Assistants Maternels des formations pour l'obtention de la certification et la mise en place des formations continues délivrées par IPERIA l'Institut.
- Habilitation au dispositif de formation "Prévention des risques liés à l'activité physique - sanitaire et social" et "Prévention des risques liés à l'activité physique - Industrie, BTP, Commerce"
- Habilitation au dispositif « Sauvetage, secourisme du travail »
- Agrément centre d'examen du Diplôme Initial de Langue Française délivré par le CIEP
- Agrément Education Populaire
- Agrément Service civique

Règles et méthodes comptables

- Agrément formations spécifiques : HACCP
- Référencement sur DATADOCK
- Habilitation Passeport de compétences informatique européen (PCIE)
- Habilitation B2IA
- Certificat Qualiopi des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences pour les actions de formation - N° 2020_CN_00567 - V.1

Moyens
Moyens humains
- Un Conseil d'administration composé de 8 membres.
- Une équipe de 12 salariés dont 9 formateurs et 1 apprenti
- Une équipe de professionnels pour des interventions ponctuelles

Moyens matériels à destination des stagiaires :
- 4 salles de formation
- 1 salle multimédia
- 1 espace ressources
- 1 plateau technique aide à la personne et collectivité
- 1 cuisine pédagogique
- 20 ordinateurs portables pour les stagiaires
- 15 tablettes pour les stagiaires

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 4 à 8 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 8 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Continuité de l'exploitation

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 ont été prises en compte dans les présents comptes :

Activité partielle : 15.677 €

Aide exceptionnelle départementale de soutien : 5.000 €

Compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, il n'est pas possible aujourd'hui d'apprécier les impacts chiffrés sur les mois à venir, mais il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'application pour la première fois des règelements ANC n°2018-206 et 2019-04 à compter du 1er janvier 2020 a entrainé les changements suivants de comptabilisation dans les comptes de l'association :
- comptabilisation des subventions à recevoir dès leur octroit (notamment pour les subventions qui concernent plusieurs années) et comptabilisation de la contrepartie en produits constatés d'avance si la subvention concerne le ou les exercices suivants ;
- comptabilisation des reprises ou report de fonds dédiés dans l'exploitation (voir tableau de retraitement).

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

HORIZONS_CR_RETRAITE

	2020	2019 reclassé	Reclassement	2019 approuvé
Produits d'exploitation	690 858	686 590		686 590
Utilisation des fonds dédiés	12 974	0		
Total des produits d'exploitation	703 832	686 590		686 590
Charges d'exploitation	632 225	596 532		596 532
Report en fonds dédiés	20 000	0		
Total des charges d'exploitation	652 225	596 532		596 532
Résultat d'exploitation	**51 607**	**90 058**		**90 058**
Résultat financier	541			1 269
Résultat exceptionnel	-7 279			-19 829
Impôt sur les bénéfices	0			0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				-8 500
Engagements à réaliser sur les ressources affectées				10 788
Excédent ou déficit	**44 868**	**90 058**	**0**	**73 786**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 193			2 193
Immobilisations incorporelles	**2 193**			**2 193**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 128			32 562
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 396			48 633
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 594			99 539
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**163 118**			**180 734**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**165 311**			**182 927**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 596			1 892
Immobilisations incorporelles	**1 596**			**1 892**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 709			29 936
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 219			46 984
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 769			80 703
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**147 697**			**157 623**
ACTIF IMMOBILISE	**149 293**			**159 515**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 342 511 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	123 020	123 020	
Autres	219 007	219 007	
Charges constatées d'avance	484	484	
Total	**342 511**	**342 511**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	9 182
AVOIRS A RECEVOIR	5 027
PERSONNEL - PDTS A RECEVO	286
PRODUITS A RECEVOIR	2 667
Total	**17 161**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	106 474				106 474
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	78 417	73 786	-66 408		85 795
Report à Nouveau	59 940		66 408		126 348
Excédent ou déficit de l'exercice	73 786	-73 786	44 868		44 868
Situation nette	**318 618**		**44 868**		**363 486**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	1 146			1 146	
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	**319 764**		**44 868**	**1 146**	**363 486**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 225 406 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 912	20 912		
Dettes fiscales et sociales	74 748	74 748		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 638	1 638		
Autres dettes (**)	108	108		
Produits constatés d'avance	128 000	128 000		
Total	**225 406**	**225 406**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS- FACTS NON PARVENUES	12 217
DETTES PROV S/C.PAYE	28 401
PERSONNELS - AUTRES CHARGES À PAYER	464
CHARGES SOC. S/CP	13 411
Total	**54 493**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	484		
Total	**484**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	2 000		
Total	**2 000**		

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 500 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Convention de formatio	11 900	11 900	11 900	20 000	20 000
Fonds aide ndividuelle	10 500	10 500	1 074		9 426
Total	**22 400**	**22 400**	**12 974**	**20 000**	**29 426**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		70
Subventions d'investissement virées au résultat		1 146
TOTAL		**1 215**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération des cadres n'est pas indiquée, celle-ci conduisant à donner une information individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 518
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**15 518**

Contributions volontaires

1/ L'association a bénéficié de contributions volontaires de la part de l'EPS Barthelemy Durant correspondant à la mise à disposition de locaux d'une superficie de 500 m² pour une valeur estimée de 12.000 €.

2/ Les heures de bénévolats réalisées par les formateurs sont égales à 228 heures valorisées à 20 € y compris charges sociales soit 4.560 €.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

HORIZONS_ANNEXE_1_RESSOURCES

ANNEXE 1

TABLEAU 1 : RESSOURCES DE L'ORGANISME

	Montants N		Montants N - 1	
	en €	en %	en €	en %
I. Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	91 599,00 €	13%	89 414,75 €	13%
Etat, Collectivités locales, étab.pub	11 752,00 €	2%	4 100,00 €	1%
OPCO			26 491,50 €	4%
Entreprises :		0%		0%
via FONGECIF, OMA, FAF		0%		0%
Particuliers	6 577,67 €	1%	5 184,69 €	1%
Sous total I	**109 928,67 €**	**16%**	**125 190,94 €**	**18%**
II. Ressources provenant des pouvoirs publics		**0%**		**0%**
Instances européennes	20 475,27 €	3%	46 406,70 €	7%
Etat	38 890,00 €	6%	33 390,00 €	5%
Régions		0%		0%
Autres collectivités territoriales : Conseil Départemental, Mairie et Communautés d'agglomération	278 920,00 €	40%	264 771,00 €	38%
Sous total II :	**338 285,27 €**	**48%**	**344 567,70 €**	**49%**
III. Autres		**0%**		**0%**
Autres organismes de formation	182 157,66 €	26%	203 745,81 €	29%
Autres ressources : subvention, cotisation, produits financiers et produits exceptionnels, ...	75 488,23 €	11%	31 397,15 €	4%
Sous-total III :	**257 645,89 €**	**37%**	**235 142,96 €**	**33%**
Total des ressources	**705 859,82 €**	**100%**	**704 901,60 €**	**100%**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

HORIZONS_ANNEXE_2_DECOMPOSITION_ACTIONS

ANNEXE 2

TABLEAU 2 : DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Finalité des actions	Volumes financiers			
	Montant (N)		Montant (N-1)	
	En €	En %	En €	En %
Diplômantes	**- €**	**0,00%**	**- €**	**0,00%**
Employé(e) Familial(e)	- €	0,00%	- €	0,00%
Assistant(e) de vie dépendant(e)	- €	0,00%	- €	0,00%
Assistant(e) maternel(le) garde d'enfants	- €	0,00%	- €	0,00%
Professionnalisante	**- €**	**0,00%**	**- €**	**0,00%**
Parcours d'accès à la qualification aux Métiers des services aux personnes	- €	0,00%	- €	0,00%
Perfectionnement professionnel	**600 924,44 €**	**94,69%**	**639 987,14 €**	**95,02%**
Entretien du domicile et du linge	11 386,00 €	1,80%	12 777,00 €	1,90%
Préparateur de commande	- €	0,00%	35 322,00 €	5,24%
Entretien des collectivités	12 984,00 €	2,05%	4 392,00 €	0,65%
Prévention des risques	15 115,00 €	2,39%	22 965,80 €	3,41%
Alimentation	9 726,00 €	1,54%	3 600,00 €	0,53%
Formations assistant(e)s maternel(le)s	39 791,50 €	6,29%	34 886,25 €	5,18%
Informatique	8 184,67 €	1,29%	13 044,89 €	1,94%
Communication	3 738,00 €	0,59%	8 724,00 €	1,30%
Recherche d'emploi	330 816,27 €	52,31%	353 082,70 €	52,42%
Savoirs de base	59 562,50 €	9,42%	62 919,75 €	9,34%
Linguistique	105 130,50 €	16,62%	80 922,75 €	12,02%
Mobilité	2 366,00 €	0,37%	7 350,00 €	1,09%
Techniques liées à la réalisation de la toilette	850,00 €	0,13%	- €	0,00%
Ventes ambulantes	1 274,00 €	0,20%	- €	0,00%
Insertion sociale	**31 487,16 €**	**4,98%**	**33 517,31 €**	**4,98%**
Savoirs être	31 487,16 €	4,98%	33 517,31 €	4,98%
Vie quotidienne	- €	0,00%	- €	0,00%

Total des ressources	**632 411,60 €**	**99,66%**	**673 504,45 €**	**100,00%**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

HORIZONS_ANNEXE_3_CONVENTION

ANNEXE 3

TABLEAU 3 : CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi d'exécution		
		Solde début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Rompre l'isolement 2019-2020	17 000,00 €	11 900,00 €	11 900,00 €	- €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projets Remobilisation linguistique 2020	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	- €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projets Accompagnement intensif vers l'emploi des nouveaux BRSA 2020	108 436,00 €	108 436,00 €	86 749,00 €	21 687,00 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Inclusion numérique 2020	50 000,00 €	50 000,00 €	45 977,00 €	4 023,00 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Rompre l'isolement 2020-2021	17 000,00 €	17 000,00 €	5 100,00 €	11 900,00 €
Etat : Appel à projet BOP 104 Ateliers socio linguistiques 2020	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €
Contrat Urbain de Cohésion sociale : Appel à projet Développer ses compétences professionnelles - ETAMPES - 2020	22 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	- €
Contrat Urbain de Cohésion sociale : Appel à projet Remobilisation vers l'emploi - ARPAJON - 2020	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €
Accompagnement intensif des nouveaux bénéficiaires du RSA 2020	100 528,86 €	100 528,86 €	73 669,27 €	26 859,59 €
Accompagnement des parents à l'éducation à distance 2020	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	- €
Parcours d'accès à la qualification dans les métiers de l'aide à domicile et des collectivités 2020-2021	20 000,00 €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013